



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Centre Départemental d'Accueil de l'Île de Ré
40 avenue Général de Gaulle
17410 Saint Martin de Ré

Mot du Directeur

Cette année 2024 n'a pas été consacrée à l'aboutissement de projets, comme celui de l'extension des bâtiments ou la stabilisation des équipes, mais cette année a plutôt été consacrée à redéfinir les bases de nos pratiques, à faire le bilan de ce qu'il y a de pertinent ou d'insuffisant dans notre accompagnement pour construire l'avenir.

Sans attendre l'évaluation externe nous avons déjà questionné les familles et les résidents, associé encore plus les partenaires.

Puis nous nous sommes assurés d'anticiper au mieux cette évaluation externe pour nous assurer de faire un tour exhaustif de tout ce qui peut constituer un point fort ou un point faible, dans tous les domaines assurant une qualité et une sécurité de vie pour les résidents et le personnel.

Même dans les cas où nous pensions « bien faire » cela n'a pas toujours suffi car il a fallu donner des preuves, expliquer les procédures, et parfois s'apercevoir qu'il y a des manques, des choses à compléter ou éclaircir.

En faisant cela nous avons enclenché le travail pour 2025 car il va nous falloir maintenant renforcer, progresser, associer, mieux communiquer, sur des sujets aussi fondamentaux que les droits des résidents, le traitement de leurs plaintes, réclamations ou événements indésirables, leur santé, leur sécurité...

Nous renforçons nos partenariats et associations avec le Groupement de Coopération Médico-Social d'Aunis pour échanger nos meilleures idées et faire progresser l'ensemble des membres.

Affiner et moderniser notre fonctionnement, communiquer mieux et autrement, continuer à s'ouvrir et à jouer un rôle actif dans l'environnement social de l'île de Ré et de la Charente-Maritime est un travail de tous les jours qui mobilise tous les acteurs, professionnels et résidents du CDAIR. Merci à eux.

Pascal DAUBERT

SOMMAIRE

I. QUELQUES DONNEES CHIFFREES	5
1.Activité réalisée 2024	
 II. FONCTIONS TRANSVERSALES	6
1.Encadrement Socio-Educatif	
2.Coordination Hébergement	
3.Coordination des Ateliers Occupationnels	
4.Soutien Psychologique	
5.Référence Santé	
 III. FOYER OCCUPATIONNEL DE JOUR	25
1.Rapport d'activités du Foyer Occupationnel de Jour	
 IV. LES ATELIERS OCCUPATIONNELS	28
1.Introduction	
2.Présentation des ateliers	
 V. ACTIVITES SPECIFIQUES.....	50
1.Atelier « Autour des mots » / jeu de société, Ré Clé Ré	
2.Danse Thérapie, Théradanse	

I. QUELQUES DONNEES CHIFFREES

1. Activité réalisée 2024

1) Rappel des capacités d'accueil et d'hébergement autorisées

En hébergement permanent pour le FOH : **55 places**

En hébergement temporaire pour le FOH : **1 place**

En accueil de jour du FOH/FOJ : **6 places**

En hébergement permanent pour la MRS : **11 places**

2) Rappel des objectifs d'activités notifiés dans le CPOM

Pour l'hébergement permanent du FOH :

♦ Taux cible de présence de **88%**

♦ Taux cible de facturation de **98%**

Pour l'hébergement temporaire du FOH :

♦ Taux cible de présence de **70%**

Pour l'accueil de jour FOJ :

♦ Taux cible de présence de **60%**

Pour l'hébergement permanent en MRS :

♦ Taux cible de présence de **96%**

♦ Taux cible de facturation de **99%**

3) Activité réalisée en 2024

Hébergement permanent en FOH :

♦ présence → 82.6 %

♦ facturation → 99.25 %

Hébergement temporaire du FOH : 91.53 %

Accueil de jour FOJ : 65.85 %

Hébergement permanent en MRS :

♦ présence → 98.93 %

♦ facturation → 100 %

Absences pour convenances personnelles

La règle dite de 105 jours (article n° 70-654 du Règlement Départemental d'Aide Sociale) est appliquée par l'établissement comme suit :

Rappel des principes de facturation :

0 à 72 heures : Prix de journée complet

Du 4^{ème} jour au 105^{ème} jour : Prix de journée – le forfait hospitalier

Du 106^{ème} jour et suivant : Pas de facturation

II. FONCTIONS TRANSVERSALES

1. Encadrement Socio-Educatif

Responsable : Mme GILBERT Danielle – Cadre Supérieur Socio-Educatif

ELEMENTS DE CONTEXTE 2024 :

LE FIL ROUGE 2024 : L'EVALUATION EXTERNE !

L'évaluation externe s'impose tous les 5 ans à nos structures. 2024 c'était notre tour. Vaste chantier ! Ce dernier n'a pas entraîné les désagréments rencontrés lors de notre dernier grand chantier de travaux : pas de bruits, pas de poussières... mais quels remue-ménages !

L'équipe de coordination (composée du Directeur, du Responsable RH, des deux coordinatrices et de moi-même) a fait fonction de Comité de pilotage (COPIL) de la démarche et a été à pied d'œuvre dès le début d'année 2024. Chaque membre du COPIL avec ses compétences propres a contribué à initier, animer, formaliser cette démarche en y associant professionnels et résidents autant que faire se peut.

Nous connaissions nos faiblesses : Un vrai défaut de formalisation des pratiques ! Je peux témoigner cependant que l'essentiel était là, nos valeurs, la bienveillance, et ce bien avant mon arrivée il y a maintenant 12 ans.

Globalement, dans la continuité de l'année 2023, nous notons la poursuite d'une certaine stabilisation dans les équipes des professionnels accompagnants le quotidien des personnes accueillies : stagiairisation de professionnels arrivés les deux dernières années, engagement dans des VAE (Démarche de Validation des Acquis et de l'expérience pour un diplôme d'AES (Accompagnant Educatif et Social), engagée pour deux professionnels du FOH et une professionnelle des ateliers. Recrutement en fin d'année 2024 et tout début d'année 2025 de deux professionnelles diplômées (AS et AES). Il est intéressant de noter une augmentation du nombre de salariées (es) résidant sur l'île de ré (20 salariés sur 42) au 01/01/25 et contrairement à nos constats de ces dernières années, nous recevons de nouveau quelques demandes d'emploi de professionnels diplômés.

Parmi les temps forts 2024 deux événements importants autour de cette année olympique :

- Les jeux Olympiques du CDAIR première semaine de juillet :

Deux salariés du FOH ont été à l'initiative, la préparation, l'organisation et la mise en œuvre d'une semaine olympique au CDAIR début juillet. Une vraie réussite de coopération entre les différents services et un important niveau d'engagement ou de participation des résidents et ce dans une ambiance particulièrement festive !

- Le CDAIR aux jeux paralympiques de PARIS !

Ce projet conséquent initié fin 2023 conjointement par le club de Hand Ball du Bois Plage et notre animatrice sportive a pu voir le jour grâce à la volonté et le dynamisme des différents protagonistes avec de nombreux soutiens. 11 résidents accompagnés par 4 professionnels du CDAIR et 3 du Club de Hand ont ainsi pu vivre 5 jours visiblement extraordinaires.

Deux films rendent compte de ces beaux moments.

FOCUS... sur le FOH

Evolution des profils candidats

- Nous observons depuis déjà quelques années une évolution du profil des jeunes candidats sortants d'IMPRO ou d'IME : Nous notons une augmentation des candidats présentant des TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) ou apparentés. La diversité de ces troubles et de ses manifestations à des degrés divers requiert une réelle réflexion afin d'adapter nos organisations et nos pratiques. D'autant que ces adaptations profitent également aux personnes qui ne présentent pas ce même type de troubles.
- Se présentent également des personnes aux parcours atypiques (au regard de ce que nous connaissions) :

Personnes orientées en FO suite à un accident (Accident de la route, AVC, maladie psychiatrique...) qui n'ont jamais vécu en institution spécialisée.

Des personnes en situation de handicap psychique ayant eu un parcours scolaire ordinaire mais n'ayant pu rejoindre le monde du travail, sont restées dans leur milieu familial et sont confrontés au vieillissement de leur proche aidant.

Des personnes ayant parfois vécues en institution spécialisée mais en rupture avec ces dernières et leur famille se retrouvent à la rue, sans solutions.

Lors du recrutement d'un(e) nouveau (elle) résident(e) orienté(e) en FO nous veillons à maintenir l'équilibre global du collectif important (55 +1) tout en tenant compte de la situation du demandeur au caractère parfois urgent. Nous avons souvent joué le jeu en proposant des essais. Nous avons cette année 2024 initié deux admissions pour des personnes avec des parcours atypiques. Une personne n'a pas donné suite. La diversité des handicaps, la réalité de la vie institutionnelle n'a pas été supportable, dans ce cas le retour en famille a été possible bien que les parents étaient vieillissants et malades.

Une deuxième personne qui ne pose pas de problème de comportement sur le collectif montre cependant une grande instabilité exprimant sans cesse l'envie d'un ailleurs (actuellement inaccessible). Une situation fragile à suivre.

- Nous observons également une évolution des profils déjà accueillis :
 - le vieillissement de certains résidents au profil psychiatrique jusqu'ici stabilisé s'accompagnant d'une dégradation parfois importante de leur état psychique et de leur comportement.
 - L'apparition de pathologie somatique conséquente entraînant des séquelles physiques impactant la mobilité, le bien être mental (Gestion de la douleur), nécessitant des équipements spécifiques (lits médicalisés, fauteuils), des soins infirmiers réguliers...
 - Le vieillissement précoce observé dans le cas de certaines pathologies génétiques ou faisant suite à des traitements médicaux conséquents sur une longue durée, cause de troubles du comportement nécessitant des approches différentes et des activités spécifiques.

A ce sujet il est important de noter que fin 2024, 4 résidents bénéficient d'orientation vers des FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé). Deux autres sont en cours de réorientation FAM également. La question se posera très probablement prochainement pour une autre personne.

Si bien entendu nous veillons au bien être de ces résidents avec la même exigence, ces derniers nécessitent un accompagnement plus important en temps et parfois en nombre pour assurer le suivi des actes de la vie courante. Ainsi l'accompagnement à la douche, l'aide au lever, à l'habillage, peut régulièrement nécessiter pour certains d'entre eux 2 professionnels en même temps. Les équipes ont donc besoin d'être soutenues sur ces situations. D'autre part notre grand collectif et nos organisations qui de fait ne sont plus adaptés n'offrent plus, à ces résidents les conditions optimums pour maintenir ou développer leurs acquis.

La question de moyens supplémentaires pour faire face à cette charge de travail peut donc aussi légitimement se poser.

Parallèlement cette évolution des profils a contribué à une augmentation des signalements d'événements indésirables : Contusions ou blessures de professionnels dans le cadre de leurs interventions quotidiennes lors d'une manutention après une chute de résidents, ou pour éviter cette dernière.

Mais également ceux relevant de crises et/ou recours à l'acte brutal de résidents nécessitant de mettre en protection le résident lui-même ainsi que ses pairs. Cela génère des appréhensions voire des contusions physiques et/ou psychologiques chez des professionnels ou d'autres résidents.

MOUVEMENTS SUR LE FOH :

Les résidents :

En tout début d'année, nous avons été au FOH, confronté au décès brutal de Nathalie C. Les équipes ont montré une capacité de réaction remarquable pour accompagner l'ensemble des résidents, la famille de Nathalie dans cette épreuve douloureuse.

Il est notable à ce sujet de relever que l'ensemble des professionnels veillent à offrir un accompagnement rapproché et attentif à l'occasion du décès d'un proche : Attention spécifique, soutien psychologique (psychologue) Accompagnement aux obsèques, soutien à la famille...

Départ de Laetitia pour le FOH de Saint-Jean-d'Angély conformément à ses attentes.

Départ de Guy pour l'EHPAD de Beaulieu où il a rejoint sa compagne Brigitte.

Arrivée d'Eva en février, d'Alexandre en août et de Cyril en octobre.

L'Accueil Temporaire :

- 29 Semaines (avec ou sans week-end) pour des séjours de découvertes.
- 10 semaines pour des séjours de répits.

Les Professionnels :

Sitti rejoint l'IFSI début septembre pour suivre une formation d'infirmière. Nous la reverrons durant un mois chaque été jusqu'à la fin de sa formation.

Elle a été remplacée par Antoine (AS) qui est revenu après deux ans de mise en disponibilité.

Fabienne (AES) est arrivée en décembre afin de préparer le remplacement de Valentin qui part vers d'autres aventures professionnelles après le 31 décembre.

FOCUS SUR LE FOJ

9 personnes accueillies sur l'ensemble de l'année sur le FOJ : 6 personnes habitent l'île de Ré, 3 personnes sont accompagnées par leurs proches, 2 utilisent le bus.

Jérémy arrivé fin 2023 a souhaité mettre fin à son accueil en FOJ fin décembre 2024 pour mettre en œuvre un autre projet d'accueil.

3 habitent à La Rochelle et utilisent régulièrement le bus (quelques-uns bus + famille).

Accueil Temporaire des bénéficiaires de l'accueil de jour :

19 semaines (avec ou sans week-end) pour des séjours de répit familial ou visant à préparer une intégration future sur l'hébergement.

Nota : Certains bénéficiaires du FOJ, résidant dans leur famille n'imaginent pas un jour intégrer le Foyer et refusent de faire des séjours temporaires craignant d'accélérer cette éventualité. Pourtant le vieillissement des aidants sans autres solutions possibles pourra faire de cette éventualité une réalité.

Ces bénéficiaires acceptent par contre de se joindre à des résidents du Foyer à l'occasion de séjours camping sur trois jours en Mobil-Home sur l'île de Ré. Ce sont des temps forts qui permettent à certains d'expérimenter la séparation et les retrouvailles familiales, aux professionnels d'observer les points forts et les points de fragilité à accompagner dans ce contexte.

FOCUS... SUR LA MRS

Pas de mouvements pour les résidents en 2024. Tout le monde a un an de plus et notre doyenne, Colette aura 85 ans en 2025. Le dernier arrivé en 2023, Bernard, aura lui 59 ans en 2025 (il a bénéficié d'une dérogation d'âge pour intégrer la MRS).

Nous avons pu anticiper un projet d'accueil à l'EHPAD de Beaulieu prévu courant mai 2025 pour un résident relevant de ce type d'accueil et ce grâce à un partenariat efficient avec cette structure et la famille.

Comme l'année dernière nous relevons la même difficulté d'accompagner les projets d'accueils vers un EHPAD ou une famille d'accueil, suscitant toujours une opposition manifeste pour au moins deux résidents particulièrement concernés.

De ce fait les activités et sorties proposées s'adaptent aux désirs, besoins et capacités des résidents. La plupart participent encore selon leur volonté et avec plaisir aux ateliers de leurs choix, sur un temps partiel choisi.

Beaucoup de mouvements de professionnels encore cette année :

Sylvie a souhaité expérimenter le travail de NUIT, échangeant son poste avec Maxime pour deux mois. Chacun étant satisfait de ce changement, celui-ci perdurera en 2025

Un arrêt de travail sur une longue durée a nécessité des remplacements par plusieurs agents du FOH volontaires. Les résidents ont globalement apprécié ces changements. Toutefois il est notable que quelques résidents profitant de ces changements pour déroger à certaines règles les concernant ont pu manifester leur mauvaise humeur lorsqu'on leur rappelle ces dernières ! (C'est de bonne guerre !)

Clémentine qui est venue en renfort durant l'année 2024, sera remplacée en 2025 par Antoine qui assurera en alternance avec Jean-Jacques tous les trois mois le service de l'atelier Lingerie. Patricia qui était sur ce dispositif réintègre la MRS à temps plein.

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE *en direction des professionnels*

1. LES FORMATIONS - LES PARTENAIRES AIDANTS *et commentaires*

Afin de nous adapter à l'évolution notable des profils accueillis, nous conforter, et se caler sur certains points importants de nos pratiques quotidiennes, l'équipe de Direction a fait le choix d'organiser sur site 4 formations animées par des intervenants extérieurs et destinées à l'ensemble des professionnels pour des groupes entre 9 et 12 personnes :

- Améliorer son action éducative (3 jours)
- Comportement problème, agressivité, violence (3 jours)
- Adulte avec autisme (3jours)
- Les troubles psychiques (3jours)

Ce choix de formation sur site s'est révélé très pertinent. Ainsi les professionnels des différents services (Ateliers, Foyer, MRS, agents de nuits) partagent leurs expériences autour des mêmes situations et l'aide d'un tiers. Les agents apprennent à se connaître dans un autre cadre, dégagés de leurs tâches habituelles, à faire un pas de côté pour partager leurs points de vue, participant ainsi d'une indispensable dynamique constructive et sereine.

La qualité et les compétences de tous les formateurs intervenants (GERFI) a été relevée quasi unanimement.

Interventions également en interne animée par M. DUBUS, psychologue :

- La référence éducative (2H00)
- Recours à l'acte et structure psychique (2H00)

5 professionnels ont également bénéficié de la formation AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2) - 3 jours de formation -

Comme annoncé pour 2024 : Programmation et animation de réunion de travail avec les professionnels afin de revoir les fiches de tâches journalières des professionnels du FOH : Depuis l'agrandissement du FOH les anciennes fiches étaient obsolètes. Celles-ci, maintenant réactualisées et validées par l'ensemble des professionnels doivent faire référence pour l'ensemble des agents et notamment les nouveaux arrivants. Il ne faut pas hésiter à les consulter pour rappeler, le cas échéant le consensus posé, ou les faire évoluer si nécessaire. Et ce toujours dans une même dynamique incluant la participation du plus grand nombre et la consultation de toutes les personnes concernées au quotidien. (Partage écrits des propositions du groupe de travail, modifications éventuelles, dans une dynamique d'Allers/Retours jusqu'à la validation finale).

Interventions également de l'équipe mobile autisme de Chatelaillon (Œuvre d'Emmanuelle) ainsi que de l'ETAP- Equipe Territoriale d'Appui- (même structure) également autour de l'autisme. Ceci afin d'accompagner les professionnels dans leurs interventions auprès de deux résidents présentant des profils TSA (Troubles du Spectre Autistique) pour lequel nous manquons de qualifications en interne. Il s'agit également d'interroger nos organisations et fonctionnements habituels pas forcément les mieux adaptés pour ce type de profils.

Intervention plus structurée également de l'équipe mobile EMEICO rattachée au CH Marius Lacroix pour le même type de problématique (passation de tests spécifiques), ou pour des résidents présentant une déstabilisation psychique ponctuelle ou plus durable nécessitant un accompagnement plus soutenu.

2. EN DIRECTION DES RESIDENTS

- L'évolution des pratiques régissant l'utilisation de leurs téléphones portables :

Il y a maintenant douze ans, lorsque j'ai pris mes fonctions au CDAIR, le problème des téléphones portables des résidents ne se posait pas, tout simplement parce que la possession de ces derniers était très marginale. De ce fait peu d'interactions entre les résidents à ce propos. Avec l'augmentation des possesseurs de téléphone, sont apparues les utilisations inappropriées, abusives, problématiques, perturbantes, voire inquiétantes pour certains. Nous sommes alors rapidement intervenus pour restreindre leur usage. En 2023, une petite trentaine de résidents avaient un téléphone portable. Une bonne vingtaine avec internet et utilisation des réseaux sociaux.

Petit-à-petit, individuellement ou par les délégués des résidents, ces derniers réclamaient, à juste titre leur droit à gérer par eux-mêmes leur téléphone portable.

Nous avons réfléchi à l'écriture d'une charte que chaque résident s'engagerait à respecter, en la signant. Cela a été mis en place en début d'année 2024. Quelques résidents ne souhaitaient pas récupérer totalement la gestion de leur portable et l'ont signifié dans la charte qu'ils ont signée. D'autres ont récupéré cette gestion puis se sont rendu compte que c'était compliqué et sont revenus également à l'ancienne formule. D'autres encore qui s'étaient engagés à respecter les éléments énoncés dans la charte (ci-jointe) ont montré des difficultés pour ce faire voire certains, ont pu montrer une vraie déstabilisation du fait de pouvoir joindre famille et/ou amis à n'importe quel moment... Dans tous les cas les réponses apportées veillent à trouver un consensus entre l'exercice des droits de chacun et notre mission de protection et ce en coopération entre professionnels, avec la personne concernée, sa famille ou ses proches et /ou son/sa mandataire judiciaire le cas échéant.

ET POUR 2025...

L'indispensable et incontournable mobilisation autour de la préparation de l'évaluation externe nous a accaparé tout au long de cette année 2024 puisque nous avons été évalués sur trois jours début décembre. Cette instance obligatoire conditionne l'autorisation d'exercer de la structure. Rendue obligatoire dans la loi 2002-2, celle-ci a été repensée et modélisée autrement (sur le modèle de l'audit système). Nous avons donc dû nous familiariser avec cette démarche, puis la mettre concrètement en œuvre.

Le rapport faisant suite à l'évaluation est globalement positif. Il reste quelques points à formaliser de manière impérative dans les semaines à venir. C'est en cours. D'autres dans les cinq années avant la prochaine évaluation. Cette méthode dite de « l'audit système » nous engage en fait à rentrer dans une dynamique d'évaluation continue de nos pratiques dans laquelle nous sommes bien engagée.

De ce fait encore cette année, nous n'avons pas rattrapé notre retard sur l'élaboration des Projets Personnalisés des résidents et le partage de ce dernier avec leur famille et/ou représentant légal. Cependant une importante réflexion à ce sujet a commencé dès la fin d'année 2024 afin d'identifier nos difficultés sur ce point et réfléchir à des pistes d'amélioration.

Nous avons encore connu « des couacs » de communication : En direction des familles, des partenaires, des professionnels. Nous devons être vigilants sur ce point.

Lorsque je suis arrivée il y a 12 ans au CDAIR, les résidents partaient moins souvent en famille. D'ailleurs les absences pour convenances personnelles étaient limitées à 70 nuitées par année civile et par résident. Suite à la pression des familles, le Département de Charente-Maritime est passé à 105 nuitées d'absence par année civile et par résidents.

La charge de la gestion de ces sorties est bien plus conséquente : Chaque départ nécessite un circuit d'information avec la cuisine pour la commande des repas, avec la pharmacie pour la préparation des médicaments...Chaque modification de départ demande de refaire tout le circuit. Cette tâche est assurée par Sabine avec rigueur, nous sommes contraints de demander également une certaine rigueur aux familles dans la planification des sorties de leur proche.

2025 est pour moi l'année de la retraite... Progressive depuis le 01 janvier puisque j'assure depuis cette date mes fonctions à mi-temps jusqu'au 02 juin prochain, je récupère aussi dans cette période mes congés épargnés sur mon CET. Ainsi Caroline REALE assure pleinement les fonctions de cadre depuis le 01 février. Cette période de tuilage est importante pour la continuité de ce qui a été engagé, tant au niveau des résidents, que des professionnels, des familles et des partenaires. C'est ainsi plus confortable pour tous.

2. Coordination Hébergement

Responsable : Mme Sabine AUBIN – Coordinatrice Hébergement

Bilan 2024

Contexte :

Cette année a été marquée par la préparation de l'évaluation de l'établissement. Cela a demandé un grand travail de réflexion et de réorganisation. La Coordinatrice a fait partie du Comité de pilotage grâce auquel de nombreuses procédures ont été revues, des travaux de réflexion sur la conception de nouveaux outils de travail ont été initiés.

L'établissement a expérimenté la possibilité, pour les familles, de modifier les dates et horaires de sortie des résidents jusqu'à 48h avant la date d'effet. Cela a demandé une adaptation de l'organisation continue, de lien avec la cuisine pour les commandes de repas, la pharmacie pour les traitements, les ateliers pour la conception des plannings d'activité...

Gestion de l'argent des résidents

Cette nouvelle mission, transférée à la Coordination fin 2023, a demandé, en 2024, une réorganisation et une augmentation du temps de coordination pour la Coordinatrice Atelier.

En effet, cette mission nécessite un investissement conséquent en termes de temps : vérification des comptes, retraits d'espèces pour une dizaine de résidents par semaine (dont certains à accompagner pour le faire), préparation de la distribution de l'argent de poche ...

Cela permet aussi une approche éducative, les résidents venant régulièrement échanger sur la gestion de leur argent, questionnant les mouvements, souhaitant être accompagnés pour acquérir davantage d'autonomie...

Plusieurs résidents ont pu demander d'apprendre à aller faire leurs retraits seuls, puis de garder leur carte avec eux. Cela a pu être travaillé et accompagné pour quatre résidents dont trois conservent maintenant leur carte et font leurs retraits en autonomie.

Un gros travail de discussion a été engagé par l'Etablissement avec les tuteurs et les Juges des tutelles pour la simplification des moyens de paiements pour les résidents.

Un organisme de tutelle a mis en place des cartes à débit plafonné pour ses majeurs protégés. Un autre organisme est en discussion sur les modalités pratiques pour le faire également pour ses majeurs protégés.

Une résidente a pu profiter d'un porte-monnaie électronique ce qui simplifie grandement ses achats et la gestion par son tuteur familial.

Cela permet de simplifier progressivement l'organisation de la gestion de l'argent de poche mais surtout de donner la possibilité aux résidents d'être plus indépendants, ce qui est pour eux très valorisant.

Relation famille / Organisation des départs en familles :

Comme expliqué en préambule, l'année a été marquée par une augmentation des modifications tardives de sorties par les familles, ce qui a demandé une adaptation conséquente et généré un surcroît d'activité conséquent et une charge de travail supplémentaire. Cela nécessite une mise à jour quotidienne du logiciel pour connaître les effectifs et les transmettre à la cuisine pour la gestion des commandes, de faire le lien avec la référente soin pour qu'elle puisse contacter en urgence la pharmacie et aller chercher les traitements, une réorganisation des ateliers, une prise en compte minutieuse pour la facturation

De plus, ces changements successifs ont pu être très insécurisants pour certains résidents ayant besoin de prédictibilité et de routines sécurisantes. Ainsi, il a été constaté de très nombreuses sollicitations pour vérifier les dates et horaires de départ.

Il est apparu que cette organisation n'était pas dans l'intérêt des résidents ni compatible avec l'exercice des autres missions dévolues à chacun et ne pouvait être maintenue.

Suite au courrier du Directeur à destination des familles, de la fin d'année 2024, le temps minimal pour pouvoir modifier un départ est désormais fixé à une semaine.

Quelques chiffres :

La Coordination FOH assure la gestion des retours familles pour 51 résidents en 2024, contre 46 résidents en 2023, 45 en 2022, 44 en 2021, 43 en 2020 et 39 en 2019...

En 2024, les nuitées hors établissement représentent un total de 3229 absences, avec des mois très importants comme juillet (384 nuitées extérieures), Août (460 nuitées extérieures) et décembre (459 nuitées extérieures).

Globalement, on constate une augmentation sur plusieurs mois.

Deux résidents qui ne bénéficiaient pas ou peu de sorties sont partis, laissant la place à deux résidents pour lesquels les sorties sont régulières.

La gestion des sorties en week-ends et ou vacances des résidents implique un temps de travail assez conséquent qui augmente ainsi chaque année.

Séjours adaptés :

- 32 résidents FOH et MRS confondus (contre 34 en 2023) se sont inscrits à des séjours adaptés via l'organisme « Roulottes et Nature ».

Ces séjours demandent en amont un travail de compilation des documents de présentation remplis par l'équipe et le médecin, en lien avec la référente soins. Un lien avec les tuteurs est ensuite indispensable ainsi qu'une vérification et un travail d'organisation matérielle avec l'organisme.

- 2 séjours ont dû être annulés pour raison médicale.
- 6 séjours ont été annulés début juin par l'organisme faute de personnel d'encadrement. Il a donc été nécessaire de trouver en urgence des séjours adaptés de remplacement. Cela a demandé à la Coordinatrice Hébergement un travail conséquent de lien avec les divers organismes de vacances, les tuteurs, les taxis, les familles et l'équipe accompagnante.

- 4 résidents ont ainsi pu partir dans des séjours de remplacement adaptés à leurs envies et besoins. Deux avec l'AVEI et deux avec « La Clé des Sables ». Ces séjours ont été des réussites et les résidents en sont revenus enchantés.
- 2 ne sont pas partis suite à l'impossibilité de trouver des séjours de remplacement adaptés à leurs besoins spécifiques tout en correspondant à leurs budgets.

Projets Personnalisés :

Les nombreux mouvements de professionnels entre 2022 et 2023 ont amené un renouvellement de l'équipe qui a eu besoin de prendre le temps d'apprendre à travailler ensemble, de connaître les résidents, leur histoire, leurs habitudes, leurs besoins...

Huit réunions d'élaboration de projets personnalisés ont pu avoir lieu en 2024, mais ces projets n'ont pu être finalisés et présentés. En effet, les modifications de tâches des coordinatrices ont occasionné des difficultés à se retrouver pour mutualiser les observations des projets personnalisés afin de pouvoir élaborer l'écrit final transmissible à la famille, aux tuteurs

L'ensemble de ces éléments ont contribué à l'accumulation d'un retard dans les délais de validation des projets personnalisés.

Ainsi aucun d'eux n'a pu être validé dans l'année 2024.

Un gros travail a pu être réalisé par l'équipe entre fin d'année 2024 et début 2025 afin de mettre en place une nouvelle procédure visant à simplifier la démarche et gagner en efficacité. Elle sera mise en œuvre complètement début 2025.

La réalisation de projets personnalisés et leur restitution régulière fait partie des objectifs prioritaires de 2025.

Association « La Vague Bleue » :

La Coordinatrice Hébergement participe aux réunions de l'Association « La Vague Bleue » pour l'organisation des différentes manifestations au sein de l'établissement (Kermesse, Marché de Noël, Repas solidaire).

Echanges inter-établissements :

17 échanges ont pu être réalisés en 2024 contre 8 en 2023 et 13 en 2022

- 3 à la MRS de la « *Maison d'Accueil Henriette Favier* » de Saint Jean d'Angély pour deux résidents de la MRS
- 2 au FOH de la « *Maison d'Accueil Henriette Favier* » de Saint Jean d'Angély pour deux résidents
- 5 au FOH « *Horizon* » du Thou pour deux résidentes
- 1 au FOH « *Les Résidences de Brumenard* » de La Chapelle des Pots pour une résidente
- 2 au FOH BOUHET pour deux résidents
- 1 au FOH « *La passerelle* » de MATHA pour une résidente
- 3 au FOH « *le Bonnodeau* » à LAGORD pour 2 résidents

Les échanges demandent, en amont, un travail de présentation du résident demandeur, de ses spécificités, ses besoins afin d'évaluer avec le Foyer accueillant les besoins d'accompagnement et la capacité à y répondre.

Il est ensuite nécessaire de faire une présentation du futur accueilli à l'équipe. Une convention doit être rédigée par la coordinatrice et signée par toutes les parties. Les Foyers se partagent l'accompagnement. Un bilan est réalisé et transmis à la fin du séjour.

Les échanges sont à poursuivre en 2025 pour les résidents qui ne bénéficient pas d'un environnement familial présent, ceux pour lesquels la vie dans un gros collectif est difficile et qui nécessitent des temps de répit, mais aussi pour ceux qui ont envie de découvrir un ailleurs, d'autres personnes, d'autres modes de fonctionnement...

Accompagnements stagiaires :

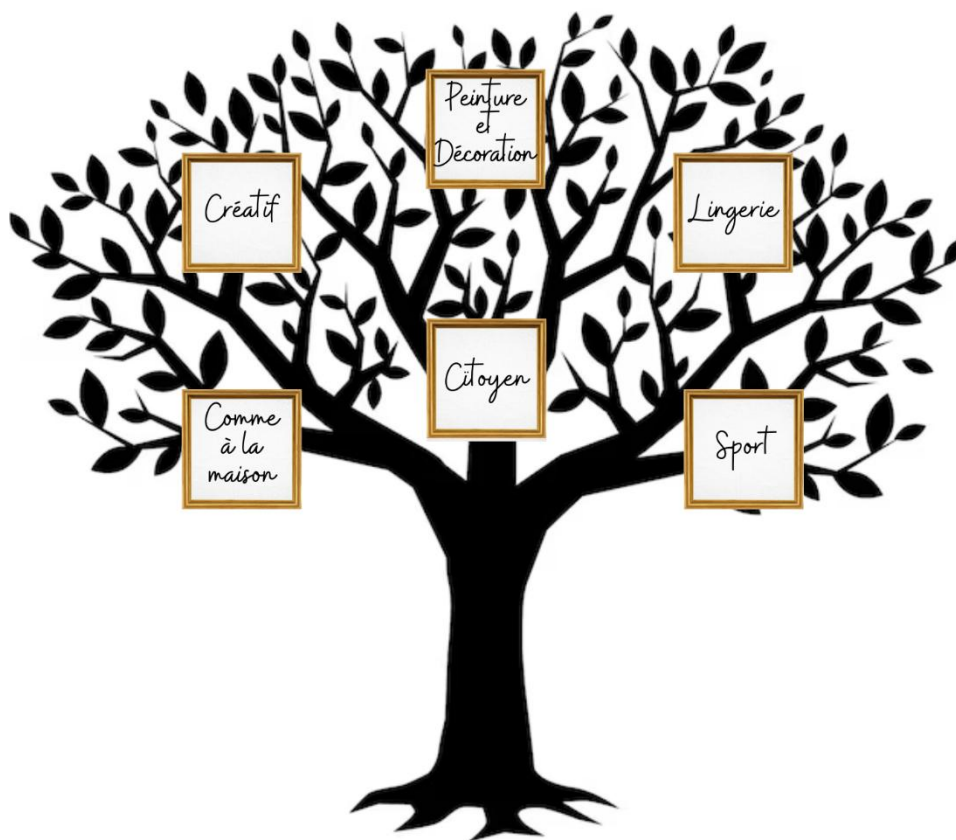
L'établissement a accueilli une stagiaire étudiante en 1^{ère} année de formation d'Educateur Spécialisé, dont l'accueil, l'accompagnement et le suivi ont été assurés par la Coordinatrice Hébergement en lien avec la Coordinatrice Ateliers, fin 2024-début 2025. Cela a permis de revisiter avec un regard neuf les différentes procédures et d'apporter une réflexion sur les modalités d'accompagnement et de conception de projets personnalisés.

Objectifs pour 2025

- **Mettre en place les nouveaux supports d'évaluation des compétences des résidents.**
- **Mettre en place et respecter le rythme d'un calendrier de réunion de projets personnalisés hebdomadaires.**
- **Assurer la restitution famille/tuteur de chaque projet personnalisé dans des délais raisonnables (- de 2 mois après la réunion de projet personnalisé)**
- **Continuer de développer le travail partenarial et organiser des échanges inter-établissement.**
- **Contribuer à la préparation de la démarche d'amélioration de la qualité (bientraitance – éthique)**
- **Réorganiser le travail de Coordination et développer davantage le travail de coopération avec la Coordination Atelier pour maximiser son efficacité.**

3. Coordination des Ateliers Occupationnels

Responsable : Mme AUDEBRAND Annie – Coordinatrice des Ateliers Occupationnels



Sa fonction :

La coordination des ateliers fonctionne en permanence. Chaque jour une réunion avec l'équipe des moniteurs a lieu, durant laquelle sont partagées en priorité la prise en charge des résidents et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Partager en équipe permet de prendre du recul et de trouver ensemble des solutions pour leur bien-être. Cette réunion quotidienne a pour objectif de partager des informations sur les différents projets et sur leur organisation. Ces différentes informations sont ensuite transférées et partagées entre la cadre socioéducative, la coordinatrice de l'hébergement et les diverses professionnelles concernées. Les Mercredis après-midi sont dédiés à la préparation de l'argent de poche. Les jeudis et vendredis ont lieu les diverses réunions permettant d'étudier et de décider des fonctionnements qui seront mis en place en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Ainsi se fait la transmission des informations, qui permet d'organiser tous ensemble les différents projets d'activités

Le travail en partenariat avec :

- Le directeur
- La cadre socio-éducative
- La coordinatrice de l'hébergement
- L'équipe des moniteurs d'atelier
- Les résidents et les familles
- Les représentants légaux

- L'équipe de l'hébergement ASHQ, AS, AMP/AES, Moniteur éducateur
- L'équipe AS, AMP/AES de la Maison de Retraite Spécialisée
- Le psychologue.
- Les intervenants extérieurs
- L'association la Vague Bleue
- Les bénévoles

Les écrits :

- Projets Personnalisés,
- Echanges inter-foyers
- Séjours Temporaires.

L'étroite collaboration avec la coordinatrice de l'hébergement, est importante et indispensable.

Pour chacune des personnes accueillies en séjours temporaires, un planning est réalisé avec un suivi de leur évolution tout au long de leur séjour et cela dans chaque atelier. En fin de stage, il est pertinent de recueillir leur ressenti et de prendre connaissance des observations des professionnels des ateliers, pour rédiger un bilan le plus concret possible.

En collaboration avec la monitrice de l'atelier Créatif, sont élaborées les rédactions complètes des Projets Personnalisés des résidents accueillis au sein de l'Accueil de Jour.

Accompagnement et suivi des stagiaires en formation :

Cet accompagnement des stagiaires par les professionnels demande de l'engagement. Pour certains d'entre eux, le public accueilli au CDAIR était inconnu et il faut les accompagner, les guider, anticiper d'éventuelles difficultés tout en restant présents et actifs auprès des résidents.

La prise en charge des stagiaires demande de la disponibilité, de l'attention, de l'écoute pour aborder les différentes phases du stage et répondre aux besoins de chacun.

Notre but est de transmettre notre expérience de manière régulière et constante, d'accompagner les écrits, d'élaborer des projets pour favoriser leurs pratiques.

L'accompagnement des stagiaires, nous permet de plus, une réflexion sur nos méthodologies de travail, voire une remise en question sur nos pratiques et modes de fonctionnement. Il faut être présents souvent tout au long du stage ou plus ponctuellement selon les formations professionnelles et les besoins de chacun d'entre eux.

Le travail de coordination est ponctué de diverses activités :

❖ **Chaque jour** un temps est destiné pour la lecture numérique, afin de prendre connaissance des différentes situations, et des comportements des résidents.

Des rencontres informelles sont réalisées avec les moniteurs dans leurs ateliers respectifs pour y voir les réalisations en cours, partager, échanger. Il en est de même avec la coordinatrice de l'hébergement, afin de s'informer et de s'organiser.

❖ **Du lundi au vendredi de 13h45 à 14h00** Réunions régulières pour un échange avec les moniteurs d'atelier.

❖ **Le mardi (par quinzaine)** animation de la réunion de 12h15 à 14h00 avec les moniteurs d'atelier. A 13h00 la cadre socio-éducative et la coordinatrice de l'hébergement intègre cette réunion.

❖ **Le mercredi** De 14h à 15h participation à la réunion avec les professionnels de l'hébergement aux Projets Personnalisés. Suivi de la préparation de l'argent de poche avec la coordinatrice de l'hébergement.

- ❖ **Le jeudi** : de 10h à 12h réunion de coordination avec le directeur, la cadre socio-éducative, le responsable des Ressources Humaines et la coordinatrice de l'hébergement.
De 14h à 14h45 participation aux transmissions du FOH.
- ❖ **Le vendredi** de 10h30 à 11h30 régulièrement : bilans des séjours temporaires.
A 13h30 : distribution de l'argent de Poche aux résidents.
14h : réunion de coordination à la MRS, avec l'équipe éducative, la cadre socio-éducative et la coordinatrice de l'hébergement.
Un vendredi par mois : analyse de la pratique à la MRS avec le psychologue et l'équipe éducative.

Bilan 2024

Une année somme toute dynamique... Les projets avancent et l'envie de proposer de nouvelles activités donne de l'élan.

Les deux nouveaux ateliers se mettent en place doucement.

Mais avant de trouver un fonctionnement qui puisse convenir à chacun il faut soumettre l'idée, essayer, ne pas hésiter à changer si besoin et faire de nouvelles propositions.

Chacun à leur rythme, les deux professionnelles ont pris leurs marques au fil du temps pour réorganiser les ateliers.

Avec quelques mois de recul, on constate que cette nouvelle organisation convient aux résidents. Au sein des ateliers les choses se positionnent et prennent davantage de sens et les temps de regroupement entre collègues trouvent eux aussi leurs rythmes. De nouveaux supports et outils permettent à tous d'avoir des retours et pouvoir effectuer un suivi sur les différents projets, cela même en l'absence de l'un d'entre nous.

Un réel travail sur les plannings d'activités des résidents est en cours. Il nous faut trouver le bon support, celui qui parle non seulement aux résidents et cela dans la globalité (ne perdant pas de vue que tous les résidents n'ont pas la même façon de se repérer). Cet outil doit également répondre aux professionnels de l'institution, car chacun est concerné pour accompagner les résidents et pour se repérer eux-mêmes chaque jour, et semaine. Un essai de faire des groupes plus homogènes sur une durée de deux mois sur un atelier est actuellement en place. Encore une fois, ces nouvelles organisations sont à l'essai.

Cependant, pour pouvoir travailler de manière efficace, il faut également prendre le temps d'effectuer les autres missions inhérentes à la coordination.

* **Une demi-journée supplémentaire** s'est additionnée au temps de coordination des ateliers. Cela en particulier pour la préparation de l'argent de poche. Cette mission est un véritable investissement en termes de temps. Différentes étapes sont à effectuer comme : le suivi des comptes, les retraits, la préparation pour la distribution chaque semaine et cela pour tous les résidents du FOH, ainsi que pour la MRS. 66 personnes sont donc concernées. Chacun ayant besoin de faire des dépenses diverses et variées, à son rythme et en fonction de ses envies : produits d'hygiène, coiffeur, dépenses pour les transports, pour les we, pour les vacances, pour des achats de vêtements etc....

* **L'évaluation externe** : Un point important, qui nous a animés durant de longs mois.

Divers documents et protocoles ont dû être créés ou revus et cela a demandé du temps et de l'énergie. Mi-décembre, l'évaluation a lieu, le stress s'accroît, aussi bien pour les professionnels que pour les résidents. Le ton est donné, durant trois jours chacun est mobilisé. Au terme de cette aventure riche de réflexions et d'investissement de la part des professionnels et des résidents, il en résulte une satisfaction certaine d'un travail d'équipe bien accompli. Ainsi que la prise de conscience qu'il y a encore de nombreux sujets à travailler.

* **Durant l'année de nombreuses réunions** en eu lieu avec le bureau de l'association afin d'organiser les différentes manifestations : kermesse, expositions, marché de Noël. Les coordinatrices sont le trait d'union entre les différents services (Hébergement, MRS, Ateliers) et l'association.

* **Des échanges inter établissements** ou eu lieu, ainsi que des séjours temporaires. A chaque fois, une organisation est nécessaire, des emplois du temps pour les résidents accueillis sont préparés en fonction des personnels présents, les projets n'étant pas pour tous les mêmes. Il est important de s'organiser en amont, puis d'accompagner et d'observer pour enfin effectuer un bilan. Les échanges inter établissements demandent du temps pour les observations et les bilans de stage.

* **Rencontres et travail en commun pour la création du jeu « j'aime ré » :**

La collaboration avec Julie de Ré clé ré et Clémence, est riche de réflexion, ce projet avance et devrait voir le jour dans quelques mois. Et cela grâce à l'implication du directeur qui est à l'initiative de ce projet.

* **Les réunions de coordination** avec la direction permettent de stabiliser, d'orchestrer et de se positionner sur le fonctionnement et les missions de chacun.

L'étroite collaboration avec la cadre socio-éducative et la coordinatrice de l'hébergement permet d'être informé des mouvements, des demandes et des besoins des résidents et professionnels. Comme pour un engrenage, cela nous permet d'être en lien chaque jour, et ainsi de pouvoir répondre aux besoins rapidement.

* **Les rencontres et analyses de la pratique** avec Mr Dubus le psychologue, le Directeur, la cadre socio-éducative, le responsable des Ressources Humaines, et la coordinatrice de l'hébergement apportent une réflexion sur le fonctionnement éducatif et le positionnement des différentes strates hiérarchiques.

Une étroite collaboration avec les différents partenaires, (danse thérapie, Ré clé ré...) crée ce lien qui permet de prendre du recul, de proposer des ateliers différents. Tous les intervenants extérieurs et les bénévoles qui évoluent autour et dans la structure donnent du sens au travail et à l'importance que nous mettons sur les changements et l'inclusion des résidents dans leur commune et au-delà.

* **Un nouveau projet est en cours :**

Un partenariat avec Icycle, Création d'un atelier ou s'y dérouleraient diverses activités :

- le démontage des vélos récupérés par l'association Icycle,
- la gestion des déchets,
- le nettoyage des pièces,
- la remise en état de vélos, cela en partenariat avec le pénitencier.

- mise à disposition pour les saisonniers moyennant un tarif particulier (afin que le projet prenne tout son sens : il serait envisagé que le CDAIR, soit l'un des points d'accueil).

* On déplore un retard conséquent sur les **projets personnalisés**. Les moniteurs n'ayant pas assez de recul pour élaborer ceux-ci. Il faut prendre le temps de connaître, d'observer et d'analyser les besoins et c'est une gymnastique qui doit s'apprendre. La réalisation de projets personnalisés sera l'objectif de priorité de 2025.

* **Accompagnement d'une stagiaire** en formation d'Educateur Spécialisé en partenariat avec la coordinatrice de l'hébergement.

A Noter :

Il a fallu remplacer la monitrice sportive qui a été absente durant 8 mois.

D'ailleurs, je tiens à remercier l'équipe des moniteurs d'atelier pour avoir pris le relais en accompagnant et stimulant les résidents au niveau des deux activités Hand et Karaté, dans leurs locaux respectifs où les coachs sportifs attendaient les groupes chaque semaine. Cela a permis aux résidents de continuer à effectuer un minimum de sport, mais aussi d'honorer les licences qui avaient été prises.

LE POINT LE PLUS PALPITANT DE CETTE ANNEE 2024 a été la mise en place du projet Hand'Ensemble :

Le projet prévoyait en effet de partir à Paris avec les licenciés du club pour assister à des compétitions de basket fauteuil, para taekwondo, athlétisme ainsi que pour du rugby fauteuil durant les jeux paralympiques, durant une semaine.

A cela s'ajoutaient d'autres expériences : se loger dans un hôtel, prendre les transports en commun ou les navettes mises à disposition, visiter Paris, aller à la maison du hand, manger au restaurant et finir sur une croisière en bateau mouche ! Une semaine palpitante, excitante, chargée d'émotions, et des souvenirs pour chacun **fantastiques** !

J'ai eu la chance d'accompagner ce projet durant 8 mois, et finalement y participer, ce qui n'était absolument pas envisagé au départ. Je remercie chacun des participants pour m'avoir permis de passer avec eux ces moments inoubliables.

Objectifs 2025

- La réalisation de projets personnalisés et leurs restitutions est une priorité.
- Pérenniser la mise en place des ateliers, et les nouveaux projets.
- Rencontrer les différents partenaires qui gravitent autour des différents projets mis en place dans les ateliers, pour ainsi créer du lien et accompagner au mieux les résidents.
- Continuer la collaboration auprès des partenaires pour finaliser et faire découvrir le jeu « j'aime Ré ».

4. Soutien Psychologique

Responsable : Mr DUBUS Vincent – Psychologue

Nombre d'entretiens individuels réalisés sur l'année : 300

Les objectifs de la rencontre avec le psychologue gardent la même finalité : ils s'inscrivent dans un travail de soutien psychologique : on parle, on essaie de mettre du sens sur du quotidien, du factuel, des plaintes subjectives

Pour l'ensemble des résidents, le système de prise de rendez-vous fonctionne avec un carton personnel et un carton réservé à l'éducateur précisant la date et l'heure du prochain rendez-vous. Cette prise de rendez-vous est intégrée par l'ensemble des résidents.

Au foyer, La présence de jeunes résidents avec un profil psychopathologique psychiatrique affirmé, une dynamique psychique immature, « quasi adolescente » nécessite pour certains une fréquence plus importante des entretiens.

Le vieillissement des parents et donc en conséquence une moindre disponibilité de ces derniers à l'attention des résidents reste un sujet de préoccupation important pour certains résidents.

Un dispositif d'entretiens « de couple » pour certains jeunes résidents immatures et pris dans des enjeux originaires de jalousie, rivalité entre eux complique le vivre ensemble au sein du foyer. « Comment vivre en couple et comment vivre son couple » dans une collectivité ?

Il est important de signifier ici que l'apport des chambres individuelles a permis une subjectivité et une autonomie plus affirmée des résidents. En pouvant bénéficier d'un « chez soi », la vulnérabilité psychique de certains résidents est moins mise à mal. On peut s'isoler dans sa chambre mais aussi y inviter des proches.

Pour certains, cette autonomie leur permet d'affirmer un désir d'indépendance grandissant avec le souhait plus ou moins construit de retourner en ESAT. Cette nouvelle donne est un point de réflexion important ; ces résidents qui se sont posés au foyer expriment clairement leur désir d'un ailleurs plus ou moins idéalisé.

La prise en charge des résidents MRS est stable (5 résidents) pour un entretien toutes les trois semaines. Une dynamique jeunes retraités/et résidents anciens reconfigure une dynamique de service et la sécurité pour chacun des résidents. Les désirs ne sont pas les mêmes si on a 60 ans ou 80 ans. Certains résidents témoignent d'une réelle inquiétude et le besoin d'être rassuré face aux départs en EHPAD de leurs « collègues » du fait du processus de vieillissement et la perte d'autonomie consécutive.

Les temps de rencontre, analyse de la pratique à l'attention des personnels éducatifs ont été colorés par cette réalité. La parole s'exprime sur la difficile adaptation liée aux changements institutionnels (réaménagement de la tâche primaire, adaptation à la psychopathologie et accompagnement de ces nouveaux désirs qui émergent).

Les réflexions, interrogations et plaintes sur le fonctionnement institutionnel se sont posées.

Le travail auprès des familles reste un travail en tension avec un curseur qui oscille entre l'exigence de certains parents dans la prise en charge éducative de leur enfant au foyer pour certains et une position abandonnique pour d'autres.

La réalité actuelle a repositionné le cadre de ce temps de travail nécessaire pour faire face ensemble, seul, et accompagner la pulsionnalité des résidents. Les quelques réunions récentes témoignent d'une prise de conscience de la nécessité de ce temps de travail sur soi avec les autres.

A ce jour, on constate une faible participation des moniteurs d'atelier au travail d'analyse de la pratique. Ce constat interroge sur la mise en place d'un temps de réunion qui leur soit spécifique au risque d'un clivage entre l'équipe d'animation et l'équipe en charge du quotidien.

A côté du travail de formation proposé par l'institution à l'attention des personnels éducatifs, deux ou trois après-midis ont été proposés avec un objectif de sensibilisation sur des thématiques particulières (complexité de la référence, notions de passages à l'acte, de structures psychiques etc.). Ces temps de « psychopédagogie » ont eu un certain succès et témoignent de l'engagement du personnel éducatif.

Les réunions avec l'équipe éducative de la MRS sont sorties du cadre des projets personnalisés. L'équipe témoigne d'une difficile identité en comparaison avec le foyer. Le sentiment d'équipe dans un travail de réflexion, d'interpellation des pratiques garde une certaine neutralité. Ça reste difficile d'interroger son collègue sur sa pratique... La vie à la MRS semble s'organiser sur un quotidien qui évolue avec des résidents vieillissants et des jeunes retraités qui n'expriment pas la même pulsion de vie. La question du travail solitaire des éducateurs peut induire un sentiment de solitude et d'abandon et complexifie le travail de cohérence d'équipe.

Les réunions mensuelles de coordination mises en place il y a plus d'un an avec l'équipe de direction gardent leur pertinence. Il est question dans ce cadre d'une mise en commun du réel institutionnel (positionnement des différentes strates hiérarchiques, réflexion sur le fonctionnement éducatif, projets) dans le respect des fonctions de chacun.

De façon très ponctuelle, des entretiens parents/résidents ont été menés sur différentes problématiques afin d'entendre les difficultés parentales (désirs sexuels, autonomie psychique).

5. La référence santé

Responsable : Mme Fatima LYPS, Coordinatrice santé, Aide -Soignante.

La santé au CDAIR ce n'est pas seulement la bobologie, ce sont aussi les maux parfois soignés par des mots.

C'est :

- 77 dossiers de résidents à tenir à jour.
- Le lien avec la pharmacie pour la mise en place, modification et suivi des traitements.
- Les prises de rendez – vous, le dialogue avec les autres professionnels de santé.
- Le lien de confiance avec les familles qui nous tient particulièrement à cœur.
- 3 consultations par semaine, du médecin Dr Reviron. Les consultations ont lieu les lundis et jeudis, si besoin et le vendredi est la consultation dite de visite annuelle d'un(e) résident(e), qui débouche sur les contrôles et suivis à mettre en place ou à faire.
- Le passage de l'infirmière libérale, pour les prises de sang et autres actes, nous travaillons toujours avec le même cabinet de Saint -Martin de Ré, car nos résidents ont confiance et les connaissent. En période de rush, de vaccinations, une autre infirmière intervient, d'un cabinet de Sainte-Marie de Ré, connue aussi des résidents.
- L'intervention en interne d'une kiné de Saint Martin les jeudis après-midi, qui s'occupe de 10 résidents.
- Un pédicure - podologue de la Couarde qui intervient 1/mois et prend 5 résidents par créneau.
- Les rendez -vous orthophoniste du jeudi après- midi au Bois Plage pour 7 résidents en alternance.
- Le suivi psychiatrique, gynécologique, mammographique, ophtalmologique, dentaire...
- Les rendez-vous de contrôle neurologique, cardiologique etc....

En chiffre, cela donne :

- 111 visites médicales de suivis, de contrôle
- 42 séances d'orthophonie
- 18 rendez-vous en radiologie
- 41 séances de kiné
- 14 séances de pédicure

C'est aussi la prévention !

Cette année nous avons fait 2 réunions sur la sexualité axée sur la protection, le consentement, le désir... et une autre est prévue sur la connaissance du corps pour un autre groupe de résidents. Tous les résidents n'ont pas les mêmes demandes.

Il y a aussi eu des rencontres avec le médecin en individuelles sur l'alimentation et l'équilibre alimentaire.

Nous allons continuer à nous améliorer, à faire davantage de prévention sur d'autres thèmes avec et pour les résidents.

III. FOYER OCCUPATIONNEL DE JOUR

1. Rapport d'activités du Foyer Occupationnel de Jour

Responsables : Mme Annie AUDEBRAND, Coordinatrice des ateliers, ETS

Mme Sandrine MARDON, Aide Médico Psychologique.

Spécialités de l'atelier :

Accueillir des personnes handicapées mentales adultes pour développer leurs potentialités et faciliter leur insertion dans la vie sociale et relationnelle. Le Foyer Occupationnel de Jour fonctionne uniquement la semaine les jours ouvrables.

Principaux objectifs de l'atelier :

Le service d'accueil de jour a pour objectifs :

- De permettre à la personne de bénéficier d'un accompagnement adapté, dans un climat sécurisant et chaleureux.
- D'aider au développement de ses potentiels, en choisissant l'/les activités qui lui correspondent.
- De contribuer à l'élaboration et la mise en place du projet de vie de la personne (le projet Personnalisé), en considérant la personne comme principale actrice de son projet.
- Pouvoir établir des relations dans une connaissance et un respect des règles sociales.
- De favoriser l'insertion sociale de la personne lors des différentes sorties à l'extérieur.
- De faciliter, le cas échéant, à l'évolution vers l'internat en veillant à la cohérence du projet.
- De favoriser l'autonomie de la personne.
- Participer à une vie de groupe à travers les contraintes de tâches partagées.

Nombre de jours d'ouverture par an :

Le Foyer Occupationnel de Jour est ouvert 250 jours par an.

Horaires d'accueil :

Dès 8h30 jusqu'à 17h00.

Les horaires sont variables suivant les personnes accueillies.

5 usagers arrivent via les transports publics de La Rochelle, vers 9h00 et repartent le soir vers 17h00.

3 autres usagers arrivent accompagnés d'un membre de leur famille vers 9h00 et repartent le soir vers 16h30.

1 usager arrive et repart avec une navette gratuite jusqu'au mois de novembre.

Nombre de résidents accueillis en moyenne par jour :

9 personnes accueillies jusqu'en novembre : un groupe mixte à temps plein et deux résidents sont accueillis à temps partiels.

Lieu pour les accueils de jour :

Un nouveau local leur est destiné : ils peuvent y déposer leurs effets personnels. Ils ont chacun un casier fermé par un cadenas à code. Dans cette salle, sont à disposition des magazines et quelques matériels de créativité ainsi que des jeux de sociétés afin qu'ils puissent s'y retrouver et se détendre durant les pauses d'ateliers, soit entre midi et 14h00 ou après 16h00.

Equipes :

Une équipe pluridisciplinaire est présente pour encadrer les externes.

Description d'une journée type d'atelier :

L'arrivée des usagers est échelonnée, chacun d'entre eux est pris en charge différemment par rapport à leurs besoins.

Ils entreposent si besoin leurs effets personnels dans l'espace qui leur est alloué, puis ils se dirigent vers leurs activités, chacun ayant un planning attribué.

De 9 h à 11h45 ils sont avec les internes dans les différents ateliers qu'ils ont choisis.

De 12h à 13h ils sont accueillis au réfectoire avec les internes et y sont totalement intégrés.

De 13h à 14h ils ont un temps libre, pendant lequel chacun s'occupe comme il le veut. Soit, ils se reposent dans leur salle, soit ils restent avec leurs camarades sur l'hébergement pour bavarder, ou regardent la télévision au salon, ou bien encore jouent au babyfoot.

Les usagers en externat participent également aux activités proposées sur l'établissement :

- La piscine, l'équitation, le chant, le Karaté, le Hand, les sorties vélo, l'informatique, la médiathèque, le cinéma, l'art thérapie, la danse thérapie.
- Les rencontres et activités sportives etc...



Bilan des activités des vendredis :

Les Vendredis après-midi, les usagers du Foyer Occupationnel de Jour se retrouvent pour une activité de leurs choix :

- 1 fois par mois, sortie à la médiathèque de Ste Marie de Ré : activités manuelles, jeux de société, histoire, prêt de livres etc...
- Sortie avec des pique-niques à la plage,
- Peintures, dessins, activités artistiques, maintiens des acquis, initiation au numérique,
- Confection de pâtisseries pour fêter les anniversaires,
- Jeux de Société,
- Balades,
- Sortie bowling et restaurant pour clôturer l'année.

Le groupe est très uni, ils sont souvent ensemble et une solidarité s'est créée au fil du temps.

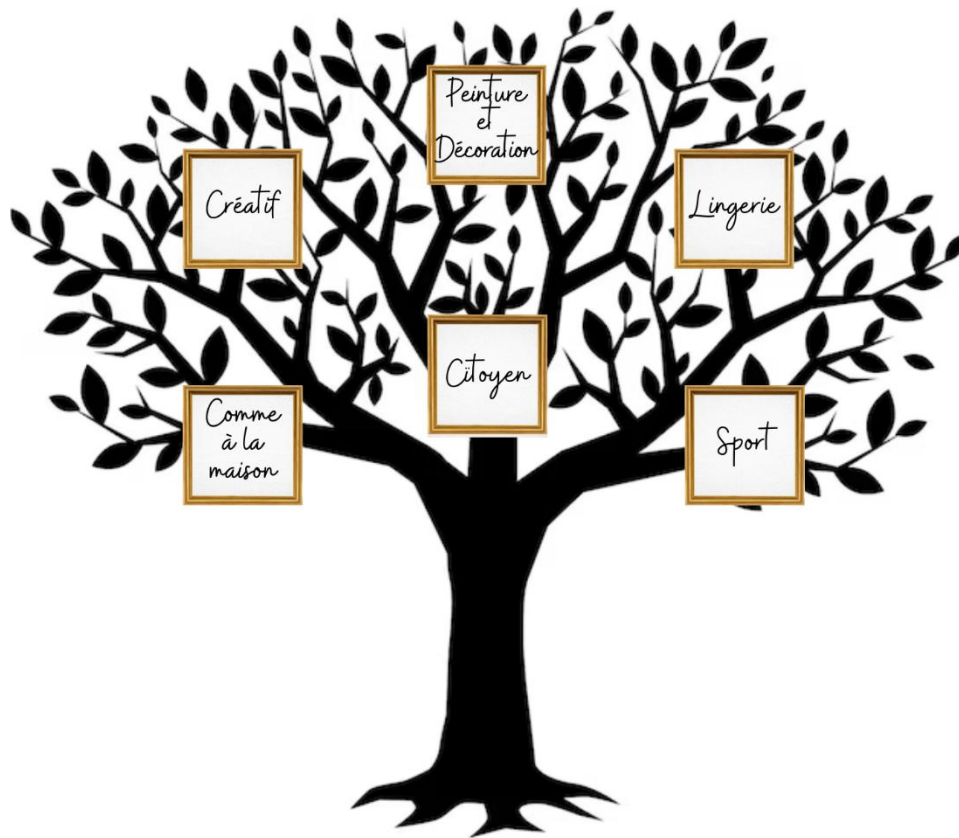


Projets 2025 :

- ✓ Confection de cadeaux pour les différentes fêtes pour la famille
- ✓ Baignade l'été
- ✓ Balade, sorties, pique-nique,
- ✓ Fêter les anniversaires
- ✓ Diverses activités : dessin dans la nature, jeux de sociétés et jeux ludiques, activités manuelles...

IV. LES ATELIERS OCCUPATIONNELS

1. Introduction



Les Ateliers Occupationnels

Responsable : Mme AUDEBRAND Annie, Educatrice Technique Spécialisée, Coordinatrice des Ateliers

Chaque année, des changements rythment la vie dans les ateliers.

2024 n'a pas dérogé à la règle.

La création des deux nouveaux ateliers donne un nouvel élan, un dynamisme différent, adapté à la grande majorité des personnes accueillies au CDAIR.

Mais avant de trouver un fonctionnement qui puisse convenir à chacun il faut soumettre l'idée, essayer, ne pas hésiter à changer si besoin et faire de nouvelles propositions. Chacun a son rythme.

Il faut également s'organiser. Par exemple, la promiscuité des locaux a ses contraintes. La séparation de ses deux ateliers est faite avec les moyens du bord et de toute évidence, les armoires ne font pas office de cloisons discrètes ni de protection sonore. Comme tout un chacun, les résidents n'échappent pas à la règle, entendre les autres camarades de l'autre côté de la salle donne envie de participer aux conversations ou aux situations qui s'y déroulent. Il faut donc faire force d'adaptabilité, pour que tous évoluent en toute sérénité ou en bonne intelligence.

Il est compliqué pour les résidents d’être serrés, mais on arrive à en retirer aussi des bienfaits car « Le rire est l'antidote de la morosité et de l'ennui ». Eve Belisle

L’équilibre qui permet à chacun de trouver sa place est à trouver pour permettre aux résidents de découvrir de nouvelles choses, de s’ouvrir à des méthodes différentes. Il faut absolument apprendre à évoluer, aller de l’avant, rester à l’écoute pour finir par s’adapter aux changements.

L’équipe des moniteurs est forte de proposition, chacun apporte « sa pierre à l’édifice ».

Et pour citer une nouvelle fois Eve Belisle : « il est bon de faire confiance au temps qui passe, l'avenir nous révèle toujours ses secrets ».

2. Présentation des ateliers :

2.1 Comme à la maison



Responsable : Mme Karine ROLLAND ASHQ, faisant fonction de Moniteur Atelier.

L'atelier fonctionne du lundi au vendredi, sur les horaires suivants :

Les Lundis, mercredis et jeudis de 9h00 à 11h45 et de 14h à 16h.

Les mardis de 9h à 11h30. Et de 14h à 16h.

Les vendredis de 9h à 11h30.

L'objectif et les missions de l'atelier sont :

- Rendre les résidents acteurs de leur lieu de vie ou de résidence temporaire, en passant par la décoration et l'entretien des lieux communs, en fonction des besoins repérés chaque semaine. Exemple. : les halls, les petits lieux de regroupements extérieurs, à agrémenter et aménager suivant les moments avec plantes ou autres ...
- Organiser la préparation d'un repas, en passant par les différentes phases de recherche d'un menu : achats, cuisine des différents plats à partager sans oublier le rangement et le nettoyage.
- Proposer des promenades suivant la saison, les envies ou les besoins, être un repère pour l'accompagnement des personnes lors des séjours temporaires.
- Se retrouver dans un lieu défini pour aussi créer ensemble des objets destinés à être vendus lors des différentes manifestations organisées au profit de la Vague bleue. Plus particulièrement pour

le marché de Noël, et la Kermesse. Mais également lors de décoration plus ponctuelle comme des salles des fêtes.

Au long de l'année des Activités manuelles ont donc été confectionnées :

Des réalisations en tissus, en carton, en bois etc...

Très vite la couture a pris sa place et un apprentissage pour l'utilisation de la machine à coudre a créé une certaine dynamique au sein de l'atelier.

Confection de portes cartes, sacs en tissus pour la médiathèque, des pochettes ... elles ont eu du succès durant les expositions.

Une dame des saisons tout en couleur dans le nouveau hall de l'établissement face à la nouvelle entrée, est régulièrement elle transformée, elle change de robe, les résidents trouvent des idées.

Méthodologie de travail :

Pour la couture les résidents choisissent le tissu, le découpe suivant un patron et le cousent.

Pour les activités manuelles des recherches sur le net avec les résidents sont effectuées. Diverses activités en découlent, et les différentes phases se mettent en place en passant par le traçage, le découpage, le collage etc.

Le but de ces activités est que les résidents réalisent eux-mêmes les objets tout en étant guidés par l'encadrante, et bien sûr qu'ils soient fiers de leurs réalisations.

Des Ateliers cuisine ont été réalisés toute l'année 2 fois par mois par groupe de 8 résidents

En juillet et en août des pique-niques ont été réalisés en extérieur toujours en petits groupes avec également la préparation en amont (la veille ou le matin du jour J) du repas.

Réalisation d'un calendrier d'anniversaire mural en bois avec photos des résidents plus les dates.

Diverses décorations effectuées suivant les repas à thème.

Pour l'entretien des lieux communs, un calendrier s'est mis en place. Soit : 2 fois par semaine (les mardis et les jeudis ou vendredis).

- Un point essentiel est effectué chaque semaine : La désinfection des poignées de portes (chambres, bureaux direction etc...). Un groupe de résidents s'est plus particulièrement impliqué et le font spontanément avec enthousiasme.

- Suivant le besoin, les vitres des différentes portes d'entrées autour de l'établissement sont elles aussi nettoyées.

- La salle consacrée à l'accueil de jour aspirateur sac poubelle et désinfection ...

- Suivant la saison des groupes de marche de différents niveaux se sont formés.

Des jeux de sociétés but : réflexion, calcul, logique, stratégie, mémoire, compréhension ...

-Diffusion de film de temps en temps (suivant le nombre de résidents dans l'atelier).

Une fois par mois nous sommes reçus par 2 personnes à la médiathèque de Ste Marie pour différentes activités (papotage sur un livre choisis par les résidents, jeux de sociétés, projection de petit film....

Les projets pour 2025 :

- Structurer davantage les ateliers couture afin qu'un maximum de résidents puissent y participer.
- Création d'un calendrier annuel.
- Elaboration d'un projet d'organisation d'une brocante, dans la salle des fêtes de St Martin de Ré.

2.2 Peinture Décoration



Responsable : Mme Annie AUDEBRAND Educatrice Technique Spécialisée / Coordinatrice des ateliers.

Dans cet atelier c'est la couleur qui domine... Alors tous à vos pinceaux pour des créations diverses et variées sur des supports insolites (planche, capsules de café, bouteilles, boîtes de conserves...) provenant de dons et de récupération en tous genres.

L'ambiance ressemble à une ruche, les idées foisonnent et le rythme est dynamique. Une petite salle annexe permet à ceux qui le souhaitent de se mettre un peu au calme. Cet espace est également utilisé pour les activités de ponçage. En moyenne 10 et 12 résidents y participent, lorsque l'effectif des professionnels est complet.

LES HORAIRES : L'atelier accueil du lundi au mercredi :

- ❖ Les lundis de 9h15 à 11h45 et de 14h à 16 h.
- ❖ Les mardis de :9h15 à 11h30 et de 14h à 16h.
- ❖ Les mercredis de : 9h15 à 11h45.
- ❖ A partir du mercredi après-midi l'atelier peinture décoration ne fonctionne pas. Ces deux jours et demi sont consacrés au travail de la coordination pour l'encadrante.

Durant ces deux jours et demi, le groupe se répartit sur les autres ateliers en fonction des demandes et des envies.

L'accueil au quotidien est échelonné le matin entre 9h15 et 9h30 voire au-delà en fonction du rythme des résidents.

L'atelier est ouvert toute l'année excepté en période de congés de l'éducatrice. Il peut accueillir en moyenne 15 personnes. Cela fluctue en cas d'absence des moniteurs pour congés par exemple. En règle générale les résidents sont répartis dans les ateliers suivant leurs préférences.

Activités proposées :

- Peinture
- Collage
- Découpage
- Ponçage
- Décalquage
- Fabrication de gabarits
- Nouage

L'espace de l'atelier est partagé en deux parties :

- Dans l'une : les objets sont réalisés, façonnés, terminés et exposés.
- Dans l'autre : on effectue le ponçage, le découpage de papier, etc...

L'une des salles est moins exposée aux regards et donc plus rassurante pour certains résidents. Tout en étant dans le groupe, mais discrètement à l'écart, ils participent différemment aux conversations et à la vie de l'atelier.

La liberté d'expression, qu'elle soit individuelle ou en groupe, apporte l'échange indispensable au travers des activités. Elle contribue quelquefois à dédramatiser et à canaliser les conflits amorcés à l'hébergement.

Un fond musical discret, favorise les échanges autour des connaissances musicales de chacun ce qui accentue et agrmente la réflexion et le partage.

Guider, Accompagner :

- ❖ Comme les années précédentes, nous avons pu accueillir des résidents stagiaires, dans le cadre de stages de découvertes, des séjours de rupture ou dans l'objectif d'un futur accueil.
- ❖ Également, des élèves stagiaires sont venus avec différentes perspectives d'orientation professionnelle afin de découvrir l'univers des personnes en situation de handicap et les activités qui leurs sont proposées au sein d'établissement.

Ces mouvements favorisent un dynamisme qui passe parfois par une remise en question de nos démarches et de nos activités habituelles.

PROJETS 2025

Créer et réaliser des décorations de salle et de tables en fonction d'un thème proposé ; cela pour les salles de fêtes ou autres.

Participer aux différents projets, comme l'exposition à la Maison de la Charente Maritime ainsi que l'exposition de St Marie la Noue organisée par l'atelier Créatif.

Organiser la kermesse, le marché de Noël en collaboration avec les autres ateliers, avec des créations diverses et variées s'y rapportant.

Poursuivre les sorties en groupe, organisées avec les autres ateliers occupationnels, pour effectuer des achats nécessaires aux activités, ou pour découvrir de nouvelles techniques de travail et en rapporter des idées novatrices.

2.3 Atelier créatif



Responsable : Mme Sandrine MARDON, Aide Médico Psychologique.
Diplômée en Art-Thérapie de l'école de Tours.

L'atelier Créatif offre un espace sécurisé et stimulant pour permettre aux participants :
d'explorer différentes formes d'art et d'exprimer leur créativité.
d'encourager leur inclusion sociale et le développement de compétences artistiques.
de favoriser la communication, l'estime de soi et le bien-être.

Cette année, nous avons pratiqué des activités régulières :

- La continuité du « Carnet de Paysage » : tous les mois aux beaux jours, nous continuerons à explorer et dessiner nos paysages et animaux des alentours... avec les résidents de la M.R.S.
- Médiathèque de Ste Marie de Ré avec les personnes en Accueil de jour.
- Médiathèque de la Rochelle (dès que les travaux seront finis).
- Dès les beaux jours, au jardin et dans la serre, confection de Papier avec le groupe de l'atelier Peinture Décoration.
- Création de sculpture en papier mâché pour embellir le jardin

Mais aussi des activités ponctuelles spécifiques :

- **Janvier et Février** : Confection d'origamis en forme de cygnes à la bibliothèque d'Ars en Ré.
- **Mars** : animation de Mardi Gras, après-midi dansante.
- **Juin** : Participation au Camping d'Ars.
- ♦ **Juillet à Septembre** : 8 sorties à l'atelier de l'artiste Jean-Marie Meslin, pour sculpter la pierre et confectionner un totem sur le thème marin.
- ♦ **Durant tout l'été** : Exposition dans le musée de St Martin de Ré, « Les oiseaux de collection » suite à des séances régulières chaque mois et cela durant 6 mois (thème des oiseaux, modelage en argile).
- ♦ **Du 1 au 7 Octobre** : à St Marie de Ré, exposition « le monde Marin » avec l'artiste Jean-Marie Meslin.
Très belle exposition qui a eu beaucoup de succès auprès des résidents et des familles.
- ♦ **Réalisation d'un spectacle de Marionnettes** : « Les 3 petits cœurs », mis en scène à Ars pour la semaine du printemps des Poètes, puis au centre de loisirs d'Ars, à la médiathèque de la Couarde, et à la Kermesse du foyer. (En partenariat avec Mr Meslin).
- ♦ **Des rencontres régulières** : 1 fois par mois avec les résidents de la maison de retraite de Nieul sur mer, durant lesquelles sont effectuées des réalisations d'aquarelles. Très bonne participation des résidents.
- ♦ **Au sein du CDAIR** : Décoration de la salle à manger et de la salle d'animation lors des repas à thème : repas asiatique, animation Cabaret, fête d'halloween.
- ♦ **Tout au long de l'année** : des visites d'expositions diverses.
- ♦ **Réalisation d'objets divers et variés** : peintures sur bois, toiles, mosaïques, perles, tissages, attrape-rêves, pyrogravures... à vendre pour le marché de Noël.

Les projets 2025 se déclinent de la façon suivante :

- **Samedi 15 Mars** : Participation au printemps des poètes à Ars en Ré. Représentation d'un spectacle "Le Puisatier du Ciel".
- **Avril** : Participation à l'exposition de Jean-Marie MESLIN sur "les Outils" à la salle des colonnes.
- Confection de tableaux d'Art.
- **Octobre/ Novembre** : Exposition à la Maison de la Charente Maritime.
Les 3 dernières expositions seront présentées : « Gaspard à la chaussure trouée », « L'arbre Voyageur », « Edmond et Inaéta ».
Cette exposition est effectuée en partenariat avec Mr Meslin Jean-Marie.

Mais aussi : Participation à la Fête des Arts à Nieul sur mer, en partenariat avec la maison de retraite de Nieul sur mer. Confection d'insectes en papier mâché.

- Participation au festival Arts et Sciences "Les insectes de l'île de Ré" en créant des insectes en papier mâché.
- Musée Ernest Cognacq, confection de Papillons en Modelage 1 fois par mois pendant 6 mois.
- Partenariat avec le centre de loisirs de St Martin de Ré, confection d'animaux en papier mâché.

Organisation d'un concours de dessins pour l'été.

- Une sortie aux carrières de Crazannes, ainsi que « les LAPIDIALES ».
- Visites d'expositions et de musées.

2.4 Atelier citoyen



Responsable : Mme Dupuy Nathalie, Aide Médico Psychologique.

Les Groupes : en moyenne 8 résidents différents chaque mois, mais l'effectif augmente régulièrement en l'absence des autres moniteurs.

Travail autour de l'écocitoyenneté avec le tri des ordures ménagères au sein du FOH :

- Visite du centre de tri à Salles sur Mer accompagnée par deux animatrices de la communauté de commune de l'Île de Ré, Fanny et Murielle ainsi que par des collègues et des bénévoles si besoin pour les différentes visites prévues durant l'année.
- Atelier pédagogique animé par Fanny et Murielle sur l'établissement.
- Mise en place de poubelles à piles et stylos, qui sont stockées dans mon atelier.
- Mise en place de poches transparentes (pour les différencier de la poubelle ordure ménagère) pour emballage sur tous les chariots de ménage. Les résidents ont pour mission de les vider et de faire leur propre tri lorsqu'ils vident la poubelle de leur chambre.
- Mise en place de poubelle d'emballage dans chaque service.

Au cours de l'année - Randonnée avec ramassage de déchets trouvés dans la nature.

Une nouvelle organisation des chariots de ménage dans les différents couloirs qui mènent aux chambres, pour une meilleure compréhension du tri.

- Sortie avec mon groupe sur le thème de la biodiversité et l'observation des insectes en partenariat avec l'association Echo-garde de l'île de Ré avec WaëlBazzi, animateur. Nous avons attrapé différents insectes (papillons, sauterelles, etc...) puis nous les avons observés à la loupe avant de les remettre en liberté. Waël nous a appris les techniques pour les capturer sans les blesser. Il a aussi expliqué les raisons de les protéger.
- Adhésion à l'association « L'apporte bonheur » pour participer à la collecte de déchets plastiques dans le but de fabriquer des bancs. Rencontre avec le président Tristan et 4 résidents le 18 décembre. Un projet est élaboré
- Prise de contact avec l'association Echo Mer. A voir !

Tous les vendredis après-midi, les poubelles jaunes sont vidées dans tous les services.

Les mots des résidents : « On commence par éteindre la lumière quand il fait jour », « On ne laisse pas couler l'eau »

Travail autour de la citoyenneté

- Définition/droits et devoirs/vote/commune. Je me suis inspirée de l'émission « le papotin » pour préparer la rencontre avec le maire de St Martin de Ré à la mairie. Il s'agit de questions que se posent les résidents pour mieux comprendre son rôle.

Parole de résident : « j'veux parler de la différence »

Elections des représentants des résidents : accompagnement à l'écriture de la profession de foi, création d'affiches avec leur photo, préparation des bulletins de vote, installation du bureau de vote avec isolement.

La Solidarité

- Rencontre avec l'association APAR (refuge animalier) le 28 novembre. 5 résidents sur place. Nous avons apporté de vieilles couvertures et coussins pour les animaux et bien sûr de nombreuses caresses ont été échangées. Certains résidents auraient souhaité collaborer par des actions au sein de cette association mais la responsable ne prend plus de bénévoles.

- Reprise de contact en octobre avec les restos du cœur de St Martin de Ré (comme on nous l'avait suggéré). Quelques prétextes (nouveau directeur, manque de temps...) nous ont été donnés pour justifier un refus à notre participation dans l'association.

Travail autour de la musique et de la voix

- Création d'une chorale du CDAIR « Ré en Chanté » avec 22 résidents qui se sont engagés à être présents. Nous réfléchissons sur le port d'un vêtement (écharpe ? Chapeau ? ...)

Achat de plusieurs instruments de musique qui vient renforcer notre activité

- Ils ont choisi deux chansons à apprendre : « dernière danse » de Kyo et « j'ai demandé à la lune » d'Indochine. J'avais proposé « la balade des gens heureux » de Gérard Lenorman sans succès...

- Expression corporelle par la voix et le corps, les sons et les mouvements. Travail sur les différentes tonalités.

- Relaxation d'une demie heure en début de séance quand l'activité est en après-midi, et en fin de séance lorsqu'elle est matinale.

- Approche d'instruments de musique par l'intermédiaire de jeux en équipe et expression libre.

Présence d'un bénévole, Mr Ravard Hubert, qui intervient le dernier mercredi de chaque mois en tant que musicien. Il anime l'activité avec moi toute la journée. Le matin les résidents de la MRS participent et l'après-midi c'est au tour de mon groupe du FOH et FOJ.

- Jeux avec instruments et relaxation les après-midis en musique.

En juin, 27 résidents ont pris leur abonnement annuel à La Sirène qui offre des concerts gratuits et à tarif réduit pour certains. Leur abonnement à hauteur de 13 euros par personne est financé par la Vague Bleue

La culture :

-Sortie concert « les Incontournables » le 05 juin à St Gemme. 5 résidents y participeront.

Invités par la chorale du Moulin de Chollet. Un moment que les résidents ont apprécié et durant lequel ils ont pu réaliser tout le travail nécessaire pour arriver à assurer 1h de chant.

Sortie au cinéma à La Maline le 14 juin « Un petit truc en plus » en présence d'un journaliste qui a interviewé les résidents sur leur ressenti après avoir visionné le film ;

Les 5 résidents présents ont eu des réflexions très pertinentes : « c'est un film d'amour » « le fils et le père » « la fille avec son chéri », « ça me gêne pas qu'on se moque de moi, moi aussi je me moque des éducateurs et ça me fait rire, c'est pas méchant » « j'ai beaucoup ri quand la fille se prend le ballon dans la tête »

(CF article dans le journal Phare de Ré)

- Sortie fête de la musique et concert à La Sirène le 21 juin : Grace à la présence de K collègue des ateliers et deux bénévoles, possibilité d'y assister avec 14 résidents.

Stationnement à la gare de Lagord et départ avec les transports en communs, toujours dans la démarche d'initiation aux différents moyens de déplacements possibles, et à être en capacité de les effectuer seul si la nécessité se présente.

De 17h à 19h30 : Errance en ville pour aller à la rencontre des groupes musicaux et chanteurs isolés.

De 20h à 23h30 : concert à La Sirène avec pique-nique sur place.

Jeux Olympiques : travail autour de la définition des JO (la création de l'évènement, ses valeurs...)

Participation aux JO interne à l'établissement du 1^{er} au 4/07. En dehors de l'activité physique, les résidents ont vécu la solidarité dans l'effort, ont travaillé sur l'esprit d'équipe, ont allié les jeux à la notion de compétition avec le dépassement de soi (le respect des horaires, l'effort physique, la concentration) et ils ont dû accepter le fait d'échouer malgré les efforts fournis.

- Sortie à Nieul sur l'Autize pour la fabrication du pain à l'ancienne le 18/07 (A une collègue des ateliers et H en bénévole)

Un groupe de 7 résidents, chacun ayant fabriqué son pain à l'ancienne. Pendant la levée de la pâte, une visite guidée du moulin et de son environnement.

Le pique-nique a eu lieu dans le parc sous les arbres. Nous avons pu bénéficier de la bibliothèque ambulante. Les résidents ont feuilleté les livres, assis dans des transats où ils ont fini par s'endormir. L'animatrice a échangé avec eux et ils l'ont aidée à ranger les livres dans le véhicule.

- **Sortie à St Martin de Ré.** Nous avons regardé la fanfare déambuler sur le port avec 9 résidents.

Pour chaque séance, J'ai intégré de la relaxation avec toucher à base d'huile essentielle. Tous ont voulu tester et tous en redemandent !!!

- Intervention le 21 novembre de l'artiste Alain Laribet (chanteur, musicien et compositeur) dans notre établissement pour nous présenter ses instruments de musique et nous faire découvrir son univers artistique et intime aussi. Tous les résidents de l'établissement ainsi que le personnel présent y sont invités. Très bonne participation des résidents (une quarantaine).

- Participation au spectacle à La Maline le 22 novembre à 20H30 de Alain Larribet. 4 résidents accompagnés par la chef de service Mme Gilbert.

- Concert le 22 novembre à 18h30 au chapeau à la salle de l'Oratoire de La Rochelle pour deux concerts de Blues. 15 résidents présents. Tous ont donné 1 euro sauf Julien (voir transmission).

- Rendez-vous le 29 novembre à La Sirène pour un projet musical. Pour cela il faut remplir un dossier « Culture et Santé » afin d'obtenir des subventions avec 3 partenaires (CDAIR/LA SIRENE/REGION). Le service psychiatrique de Marius Lacroix semble intéressé pour se joindre au projet (Antony Daigre).

Activités manuelles :

- Janvier : Déco pour repas à thème asiatique. Apprentissage du crochet et macramé.

- Février : tableau sur le thème de la musique (peinture, collage etc...).

- Mars : décoration de la salle à manger pour fêter le carnaval. Déguisement et bal le 07 mars

- Avril Mai : fabrication de vases en carton et corde. Fabrication de fleurs pour le repas à thème des Iles. Fabrication de pompons en laine.

- Août Septembre : création de bijoux avec le crochet et le macramé.

- Octobre Novembre Décembre : nombreuses créations pour le marché de Noël de l'établissement.

- Participation à la création de la décoration du repas solidaire de St Martin de Ré.

Beaucoup de résidents relâchent leur attention en raison de l'excitation des fêtes et de nombreux départs en famille.

Activités physiques :

En l'absence de l'éducatrice sportive, en collaboration avec les collègues des ateliers et selon la météo, un groupe part marcher de 14H15 à 15H30 en moyenne trois fois par semaine.

Conclusion :

Il est à noter, que je suis absente régulièrement de mon atelier afin de remplir mes fonctions de délégation de représentante du personnel. De plus, la F3SCT m'a pris beaucoup de temps cette année avec l'évaluation externe.

Voici pour moi un premier bilan annuel qui me permet de réfléchir à la façon d'animer au mieux mon atelier dans sa diversité.

Projet 2025 :

- **Comment accompagner le résident dans sa démarche de droits communs ?** (CI, carte de bus, création d'une charte des droits et devoirs) et

- **Tendre vers plus d'autonomie.**

- A partir de Janvier, l'activité Chant et Musique se fera toujours le mercredi avec le FOH/FOJ qui viendra le matin et la MRS l'après-midi. Mr Ravard reste toujours bénévole 1 fois/mois, il y sera toujours intégré de la relaxation musicale en fonction des besoins.

Chorale + 1 fois par semaine.

Activité Instrumentale une demi-journée par semaine.

Instruments de musique pour l'expression corporelle et verbale et stimulation de l'imagination par des jeux (je vais travailler avec des pictos pour les émotions).

A noter que les choristes peuvent intégrer aussi le groupe instruments.

- le montage du dossier Culture et Santé avec la psychiatrie est reporté à l'année prochaine

- Sorties régulières pour des actions éco citoyennes avec les associations.

- Projet avec l'association L'Apporte Bonheur en création.

2.5 Atelier lingerie



Responsables : En 2024, encadré par Mme Mr Jean-Jacques CHAUVEAU, Aide Médico-Psychologique. En alternance avec Mme Patricia BARDIN, Aide Médico-Psychologique

Durant cette année encore, la lingerie a été un atelier important au sein du CDAIR.

Il a été encadré par deux AMP en alternance.

Les résidents ont participé aux différentes tâches proposées (couture, repassage, pliage, rangement dans les étagères et distribution du linge), chacun y contribuant en fonction de ses capacités et de son projet personnalisé.

Le marquage du linge reste un poste stratégique, mais nous avons de moins en moins de résidents en capacité de le faire.

En 2024, l'accompagnement à la couture a pu se faire bien que peu de résidents en soient capables.

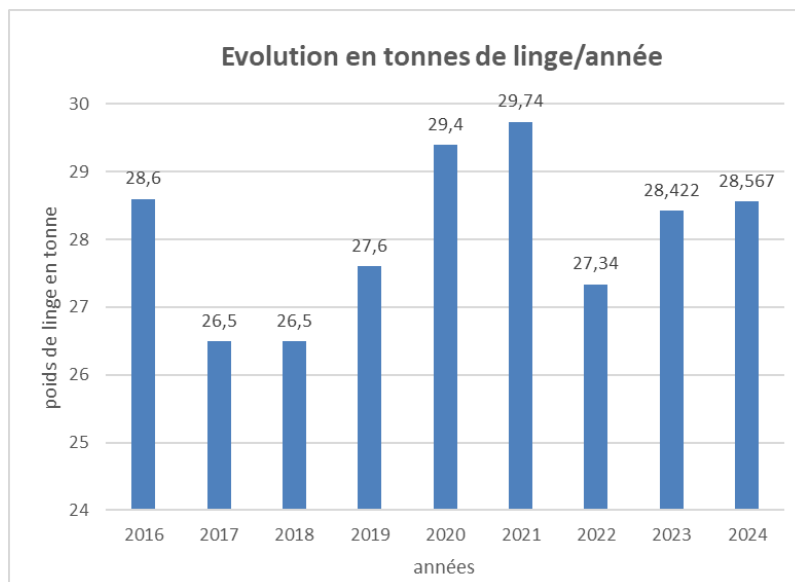
Nous continuons à sensibiliser les résidents au niveau du changement du linge. On voit quelques progrès mais il faut persévérer.

La distribution du linge est réalisée par 3 résidents (Julien, Brandon et Hervé). Cela semble bien se passer.

Suite à l'essai, le contrat de blanchisserie a été revu et une location de literie en 140 (2 personnes) a été mise en place, (quantité de linge lavé cette année : 28567kg).

Cet atelier reste toujours un lieu d'échange pour les résidents qui peuvent y participer sous forme de groupes intergénérationnels.

En 2025 nous devons travailler sur des groupes plus hétérogènes encore, dans chaque atelier.



Projet Atelier Lingerie 2025

L'atelier sera encadré en alternance par Mr Antoine MARTIN et Mr Jean-Jacques CHAUVEAU.

L'atelier lingerie est essentiel au sein du CDAIR. Il fonctionne toute l'année 5 jours sur 7 en continu. Il prend en charge l'entretien du linge des usagers et le linge propre au fonctionnement de l'établissement (serviettes de toilettes, gants, torchons, lavettes etc. ...).

Cette année encore, l'atelier fonctionnera sous forme de groupe de résidents selon un planning établi en lien avec la coordinatrice et l'équipe des ateliers.

Les résidents pourront y participer en fonction de leurs capacités et possibilités.

Nos Objectifs :

- travailler sur « LIVIA » pour faciliter le lien avec les différentes structures du CDAIR.
- rendre les résidents acteurs de leur travail pour les rendre autonomes
- que chacun apporte sa participation en fonction de ses possibilités.
- développer ou conserver leurs acquis
- Adapter des tâches en fonction de leurs capacités afin d'éviter les échecs.
- être en lien avec le projet d'établissement.

- transmettre et rendre compte de ses actions afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposé.

Ce projet a pour but :

De recentraliser les différentes tâches propres à cet atelier sous forme d'apprentissage

- Couture : apprendre à recoudre un bouton, marquer les noms sur les vêtements etc.
- Repassage : trier, apprendre à différencier les différentes matières et utiliser la calandreuse.
- Rangement : trier et ranger le linge en binôme dans les étagères.

L'encadrement sera fait par 2 professionnels (AMP/AS) à temps partiel.

Les objectifs et les intérêts sont multiples :

- Continuer à travailler en collaboration avec les structures qui gravitent au sein de l'établissement (MRS, FO, AJ et les Ateliers).
 - Proposer un lieu d'échange.
 - Entretenir le respect du « travail » des autres.
 - Mettre le résident en position de se réaliser dans l'intérêt collectif (travail en binôme).
 - Valoriser les savoirs, afin d'apporter sa participation à l'œuvre collective aussi minime soit elle
- En 2025, un accompagnement sera proposé à certains résidents qui semblent intéressés (couture, calandreuse, rangement du linge etc. ...).

Rappel des horaires :

Lundi 8h/16h

Mardi mercredi et jeudi 8h30/16h

Vendredi 8h/15h

2.6 Atelier sport



Responsable : par Mme Maëva PUAUD, animatrice sportive licenciée STAPS/APAS

Après quelques mois d'arrêt, à la suite d'une chute entraînant une intervention médicale importante et une rééducation intense, j'ai pu reprendre les activités sportives du CDAIR.

Activités pratiquées : Hand, basket, karaté, natation, équitation, marche, fitness, relaxation, tennis de table.

Hand :

Nous avons réengagé notre équipe Hand'Ensemble avec 14 licenciés.

Dorénavant les entraînements sont encadrés par Mr Ludovic GLAZIOU et Mme PUAUD Maëva. Les entraînements sont à hauteur d'un par semaine dans un but de compétition inter-établissements. Ils ont lieu sur un créneau de 14h à 15h30 dans le gymnase du Bois Plage.

Un tournoi a eu lieu à Surgères en novembre et un autre au Bois Plage en janvier.

Basket :

Pour cette activité : 23 participants répartis en deux groupes le mercredi de 14h à 15h15 au gymnase de St Martin.

Le basket n'a dorénavant plus lieu au gymnase suite à la perte du créneau durant l'arrêt de travail de l'encadrante.

Désormais durant les beaux jours, nous le pratiquons sur les city stades de La Flotte ou de La Cible.

Karaté :

14 licenciés du FOH, 3 du FOJ et 1 licenciés de la MRS. L'entraînement est le jeudi de 10h à 11h15 au club de La Flotte.

Des événements sont organisés par le club pour les résidents tels que des représentations/démonstrations avec d'autres clubs adaptés. Nous avons participé à la galette ainsi qu'à la remise des ceintures du club avec tous les autres licenciés de L'OKC.

Grosse évolution cette année : les licenciés, après 20 ans de pratique pour certains, peuvent enfin passer les différentes ceintures. Le passage de ceinture se fait par le biais d'une évaluation des compétences acquises durant les entraînements.

Nous avons donc cette année, 7 licenciés ceinture jaune, 8 licenciés ceinture blanche et jaune et 3 licenciés ceinture blanche.

Natation :

Le lundi de 10h à 12h.

A tour de rôle, 5 résidents participent à l'activité à la piscine de St Martin.

Équitation :

5 résidents sont licenciés au Haras des Evières et pratiquent l'équitation le mardi de 14h30 à 16h30.

Un groupe de piétons accompagne les cavaliers afin de les aider à la préparation des chevaux.

Marche :

Les résidents viennent à tour de rôle sur l'activité, généralement en groupe de 10 par niveau physique.

Le tennis de table :

Cette activité est très appréciée. Jouer en simple ou double sont des manières de donner du dynamisme et de créer une ambiance de compétition que les résidents demandent.

Le fitness, la relaxation :

Ces activités ont lieu régulièrement, les groupes étant différents en fonction des besoins et des compétences de chacun. Dans chacune de ces activités, l'intérêt premier est d'y prendre plaisir.

Diverses sorties et compétitions ont eu lieu durant l'année.

- Démonstration de karaté et passage de ceinture
- 2 tournois de Hand
- Tournoi de tennis de table dans l'établissement
- Sortie randonnée à la journée avec pique-nique
- Sortie Ile d'AIX avec la maison de retraite

Mais surtout, l'année a été ponctuée par l'accomplissement du projet des JEUX PARALYMPIQUES de Paris avec l'équipe de Hand'Ensemble composés de 11 joueurs.

Notre histoire avec le RHBC a débuté en septembre 2022 par une prise de contact avec le directeur du club Mr Glaziou Ludovic.

Après un sondage au sein du foyer, plusieurs résidents se sont positionnés sur cette activité.

Ensemble, nous avons commencé par des entraînements réalisés les vendredis après-midi, puis l'idée de prendre une intervenante spécialisée du club et de travailler en partenariat est venue. Voyant que l'intérêt persistait chez les joueurs, nous avons décidé de monter une équipe Hand'Ensemble afin de participer à des compétitions. Les joueurs ont beaucoup progressé depuis leur première saison.

Les jeux para-olympiques.

Ce projet a pu être réalisé avec l'aide d'une équipe d'encadrants motivés.

C'est en effet avec Ludovic, Monsieur Daubert, Annie, Alvina et moi-même que le projet a pu prendre forme au fil des mois.

Au préalable nous avons dû nous organiser autour d'un budget alloué par nos sponsors que nous remercions vivement (Rotary club, Lyons club, CDC, les différentes mairies de L'Île de Ré).

Dans un premier temps il a fallu réserver notre hôtel ainsi que nos places pour assister aux épreuves de basket fauteuil, para taekwondo, athlétisme ainsi que pour le rugby fauteuil.

Dans un second temps, nous avons opté pour une réservation de navette nous menant directement sur les sites des jeux afin d'éviter au maximum les trajets en métro.

Malgré tout, il a fallu en passer par les transports en commun facilitant les visites dans Paris. Ces trajets occasionneront de petites péripéties mais toujours dans la bonne humeur.

En passant par le Grand Palais, Bercy, Le Champs de Mars, le Stade de France, la maison du Hand et de nombreux restaurants, notre périple n'a pas été de tout repos.

C'est avec cette expérience unique et des souvenirs plein la tête que nous sommes revenus sur notre île. Grâce à l'accomplissement de ce formidable projet des JEUX PARALYMPIQUES de Paris avec l'équipe de Hand'Ensemble, 11 résidents ont pu assister aux épreuves de basket fauteuil, para taekwondo, athlétisme, rugby fauteuil.

Projet pour l'année 2025 :

- Participer au tournoi régional d'OLORON avec l'équipe de HAND'ENSEMBLE
- L'obtention des ceintures orange pour les licenciés de L'OKC
- Emmener des groupes voir des matchs de RUPELLA (élite/pro a)
- Activité voile à la Couarde

V. ACTIVITES SPECIFIQUES

1. Atelier « Autour des mots » et jeu de société

Responsable : Julie COUHE, Ré Clé Ré



Autour des Mots

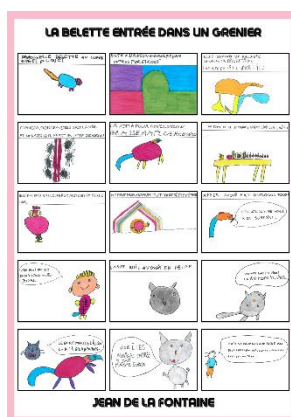
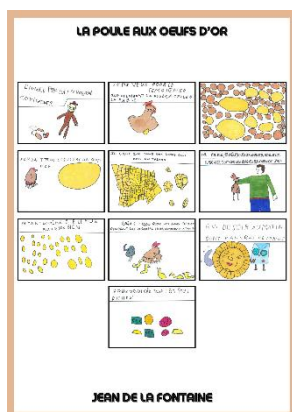
L'atelier « Autour des mots » est mis en place par l'association Ré Clé Ré chaque semaine pour 40 résidents divisés en 4 groupes.

Il est animé par Julie COUHÉ accompagnée de 2 bénévoles, Sara FERNANDES et Hélène FLETY.

De janvier à mars 2024 : la bande dessinée

- Travail autour de la bande dessinée à partir des Fables de La Fontaine

Un exemplaire a été donné à chaque participant



D'avril à juin 2024 : abécédaire

- Travail sur l'abécédaire d'une liste de mot avec les sens et les valeurs (explicitation, compréhension, écriture)
- Distribution d'exercices pour les ¾ des participants à faire entre les séances (demande exprimée par les résidents)

Juin 2024 : atelier violon ouvert à tous les résidents du foyer

De septembre à décembre 2024 :

La fin d'année 2024 a été marquée par l'envie et le besoin des résidents de retourner sur « les bancs de l'école ».

Un cahier et un stylo ont été distribués à chaque participant de l'atelier afin de faire comme à l'école.

Les séances ont été organisées par thème, français (savoir communiquer au passé, présent et futur, ...) et mathématiques (calculer les sous, le rendu monnaie, ...)

J'aime Ré

Poursuite de la création du jeu de société qui verra le jour d'ici l'été 2025.

La partie création avec les résidents étant terminée nous devons désormais nous atteler à la mise en forme des éléments du jeu et à trouver un imprimeur qui nous permettra ensuite de mettre à disposition le jeu pour tout le monde.



2. Danse Thérapie

Responsable : Mme Céline Mayeur, Théradanse

Résidents concernés :

8 résidents ont participé aux séances jusqu'en septembre.

Et 2 se sont rajoutés au groupe entre septembre et décembre.

Nombre d'heures :

Nous avons programmé 18 séances en 2024 qui ont représenté 27 heures d'intervention.

Lieu :

Les séances ont eu lieu dans la salle de réunion du CDAIR.

Objectifs :

Nous avons conversé les mêmes objectifs que je vous rappelle ci-dessous :

- Accompagner les résidents vers une prise de conscience du schéma corporel, de l'image du corps, des différentes qualités de mouvements ainsi que vers une prise de conscience des sensations induites par le mouvement et/ou la musique.
- Accompagner les résidents dans la relation à l'autre à travers la communication non verbale par le travail groupal et à 2, ainsi qu'à travers l'utilisation d'objets médiateurs afin de développer l'empathie (kinesthésique), l'écoute, la confiance en l'autre et la prise de conscience des différents espaces dans lesquels nous évoluons.
- Accompagner les résidents dans la découverte de leurs potentiels créatifs grâce à diverses propositions où chacun peut s'exprimer librement sans jugement de la part des autres membres du groupe. Cet objectif a pour but de travailler sur l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi et l'expression des émotions.

Présentation de l'atelier :

Les résidents ont émis à nouveau le souhait de présenter l'atelier de danse-thérapie à l'ensemble du foyer (autres résidents + équipe). Le thème retenu a été « Le Cirque ! ».

Chaque résident a choisi une idée qui lui faisait penser au cirque ; nous avons travaillé tout au long de l'année afin que chaque résident puisse être à l'aise avec le thème qu'il avait choisi et pouvoir présenter une improvisation dansée lors de la kermesse du foyer :

Projet :

La Direction du CDAIR a validé la continuité des ateliers bimensuels de danse-thérapie jusqu'en juin 2025.

La présentation du travail annuel à l'ensemble du foyer semble être maintenant une chose acquise. Certains résidents ont tout d'abord proposé le thème de La Reine des neiges. Mais cela n'a pas pu contenter tout le monde. Une deuxième proposition a émergé autour du Roi Lion. J'ai donc décidé de conserver ces deux pistes de travail qui nous emmènent à la découverte de deux contraires : le chaud et le froid.

La Vague Bleue a proposé de financer des ateliers afin qu'un plus grand nombre de résidents puisse avoir accès aux ateliers. Nous allons donc constituer deux groupes de dix participants : un groupe animé par l'envie de travailler une présentation pour le foyer et un groupe avec les résidents qui préfèrent garder pour eux le contenu de leurs séances.